Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260422-DLIB_20260408-DE

COMMUNE DE PLUGUFFAN

Séance du 22 avril 2026
Délibération n° 2026-04-08
Domaine d'intervention : 5.3
Nomenclature « Actes »
Nombre de conseillers en exercice : 27

Extrait du registre des délibération du conseil municipal

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux avril, à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de PLUGUFFAN, régulièrement convoqué le seize avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LINCOT, Maire.

Étaient présents tous les conseillers en exercice, à l'exception de Madame Sabrina GUEGAN.

Madame Sabrina GUEGAN a donné procuration à Madame Claire JESTIN.

Monsieur Bruno DOLOU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Désignation du correspondant défense

Le correspondant défense remplit une mission d'information et de sensibilisation des administrés aux questions de défense. Il est également l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du Département et de la Région.
Le correspond défense est chargé, sous l'autorité du maire :

- d'informer le conseil municipal et les administrés sur les questions de défense (politique de défense, organisation des forces armées, réserves, volontariat, recrutement) ;
- de contribuer à la sensibilisation des citoyens au parcours de citoyenneté et à la Journée défense et citoyenneté ;
- de participer aux actions de mémoire et de valorisation du patrimoine liés aux anciens combattants et aux conflits ;
- d'assurer l'interface avec le délégué militaire départemental
- de relayer les informations et documents transmis par le ministère des Armées et la préfecture concernant la défense et le lien Armée-Nation.

Le conseil municipal,

Entendu l'exposé de Monsieur Dominique LE CORRE, adjoint au maire ;

Après en avoir délibéré,

↳ **décide**, à 27 voix pour (contre :0 ; abstention : 0), de procéder par vote à main levée à la désignation du délégué « correspondant défense ».

Monsieur Bruno DOLOU, candidat, a obtenu 21 voix.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 029-212902167-20260422-DLIB_20260408-DE

Il est désigné conseiller municipal en charge des questions de défense.

Le Maire

Pascal LINCOT